



MONTFERRIER-SUR-LEZ

---

COMMUNICATION : Montferrier sur Lez

---

# Finances Communales 2022

---



---

## Le Budget Primitif

Le budget 2022 anticipe une reprise normale des activités de la commune après deux années impactées par la crise sanitaire. Les recettes et dépenses de fonctionnement sont en augmentation. Le budget d'investissement est en forte hausse. Il prend en compte la réalisation de nombreux projets qui étaient à l'étude.

---

## Les orientations du BP 2022

- ▶ Aucune hausse des taux de la fiscalité
- ▶ Maitrise des dépenses courantes
- ▶ Réalisation d'importants projets stucturants..

La hausse des prix que nous subissons actuellement aura des conséquences sur les finances communales. Nous l'avons anticipé dans le budget pour l'ensemble des charges courantes. Ce budget traduit notre volonté de maîtriser ces dépenses dans un contexte de tensions potentielles et plus particulièrement les dépenses énergétiques.

### Budget Primitif 2022

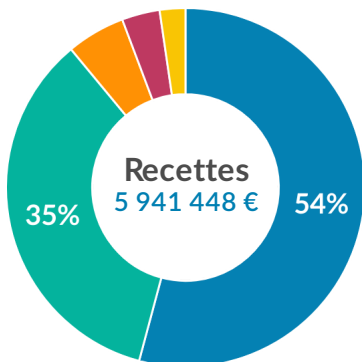
Fonctionnement

5 941 448 €

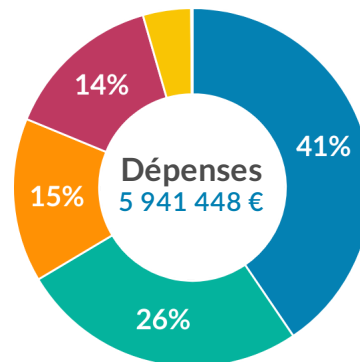
Investissement

4 244 433 €

#### Fonctionnement

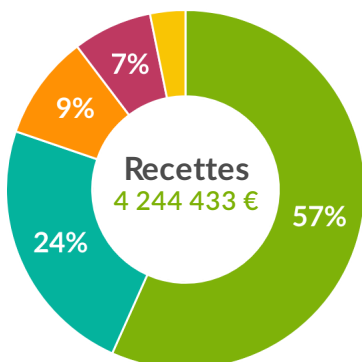


Impôts et taxes :	3 218 116 €
Excédent antérieur :	2 069 463 €
Produits des services :	313 500 €
Dotations et participations :	202 857 €
Autres recettes :	137 512 €

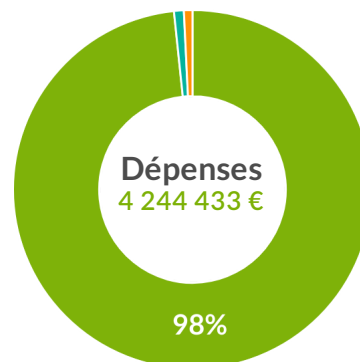


Virement à section d'invest :	2 406 340 €
Charges de personnel :	1 541 370 €
Autres dépenses :	878 118 €
Charges générales :	850 470 €
Charges gestion courante :	258 250 €
Interêts d'emprunts :	6 900 €

#### Investissement



Virement de section de fonct :	2 406 340 €
Emprunt :	1 000 000 €
Dotations et subventions :	400 000 €
Excédent d'invest reporté :	303 217 €
Autres recettes :	134 876 €



Dépenses d'équipement :	4 174 255 €
Autres dépenses :	37 506 €
Remboursement du capital :	32 672 €

### Les orientations du Budget

- ▶ Aucune hausse des taux de la fiscalité
- ▶ Maîtrise des dépenses courantes
- ▶ Réalisation d'importants projets structurants..



Visitez notre site internet

Une salle associative dédiée à la musique

## Projets d'investissement et vie de la commune

Rénovation énergétique des écoles :

800 000 €

Une salle pour la musique :

480 000 €

Equipements sportifs :

106 000 €

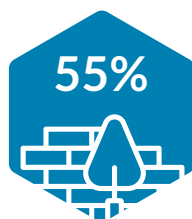
Pose de caméras de surveillance :

100 000 €



Des aires de jeux pour les enfants

## Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2022



4 174 255 €

Infrastructures

1 044€ / habitant



2 650 090 €

Admin générale

663€ / habitant



743 242 €

Autres dépenses

186€ / habitant





39 572 €

Rembours dette

10€ / habitant

\* Rembours dette: Remboursement dette | Admin générale: Administration générale, dont charges de personnel / entretien, maintenance, fournitures / prestations de services / électricité, télécom, eau | Infrastructures, dont travaux / construction, rénovation de bâtiments / acquisitions / études

## Fiscalité communale

	Taux voté	Produit attendu
 Taxe foncière	44.12%	3 017 808 €
 Taxe foncière non-bâti	79.73%	48 556 €

## La fiscalité locale

Le montant attendu pour la taxe foncière sur les propriétés bâties qui est de de 3.017.808 € doit être diminué du coefficient correcteur soit net 2.834.607 €.

”

Malgré une baisse constante des dotations de l'Etat, le budget reste équilibré avec une marge d'autofinancement excédentaire. L'importance des opérations d'investissement nous amène à réaliser un emprunt qui n'impactera que très faiblement notre taux d'endettement en profitant de taux encore bas.